

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015

6/2 – RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LA PERIODE 2015-2018

Le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financements entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales qui contribue au développement des accueils destinés aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans révolus. Il permet de répondre aux besoins des familles monsoises en matière de modes de garde, d'accueil péri et extrascolaire et de développement éducatif.

La Caisse d'Allocations Familiales du Nord propose à la Ville de renouveler ce partenariat pour la troisième fois pour la période 2015-2018.

Le Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 a permis de développer et/ou maintenir des actions d'importance sur le territoire :

A destination de la Petite Enfance, plusieurs actions y ont été inscrites telles que :

- l'aide au financement de 20 places supplémentaires pour le Multi Accueil Camille Guérin,
- la prise en charge de 3 places pour le Multi Accueil les Mondilous à destination des Monsois,
- le projet de la ludothèque du Centre Social Imagine ayant pour objet de proposer aux adhérents de venir emprunter des jeux et de passer un moment convivial,
- le soutien à la coordination des actions Petite Enfance avec la participation au poste de « coordinateur enfance » au sein de l'administration municipale.

A destination des activités Enfance/Jeunesse, plusieurs actions ont été soutenues :

- le projet de l'association Promesse avec l'extension de 27 places pour le périscolaire et 7 places pour les mercredis,
- les accueils de loisirs des vacances et mercredis Reine Astrid et Barœul organisés par la municipalité qui ont pu bénéficier d'une extension de leur nombre de places tout comme les accueils périscolaires Petit Prince et Renaissance,

- l'accueil jeune du Centre Social Imagine qui a pu être créé à cette occasion permettant de développer 15 places durant les vacances scolaires, les mercredis et samedis et de 10 places les soirs de la semaine,

- un soutien à la formation des équipes qui a été instauré avec la mise en place de 10 formations BAFA par an permettant à l'encadrement de se qualifier.

La CAF est intervenue financièrement à hauteur de 210 000 € (en 2014).

Toutes les familles monsoises peuvent bénéficier des actions liées à ce contrat.

Dans le cadre du renouvellement du CEJ pour la période 2015-2018, il est proposé de reconduire les actions du dernier contrat :

Pour la Ville :

- l'accueil de loisirs extrascolaire municipal,
- l'accueil de loisirs périscolaire municipal,
- le coordinateur enfance,
- les formations BAFA,
- le multi-accueil municipal.

Pour les partenaires de la Ville :

- l'accueil jeunes du Centre Social Imagine,
- le multi-accueil Les Mondilous,
- l'accueil de loisirs extrascolaire de l'association Promesse.

Deux nouvelles actions portées par la municipalité sont proposées pour la période 2015-2018 :

- la création d'une mission « coordinateur jeunesse ». Le « coordinateur jeunesse » aura pour fonction de piloter les actions jeunesse durant les temps extrascolaires (accueil de loisirs, dispositif jeunesse...) en lien notamment avec les associations du territoire.

- la création d'un LALP (Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité), le « café des ados » à destination des 11-17 ans de la commune ouvert en période extrascolaire et périscolaire.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2015-2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord.